

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2014

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, tenue à 20 heures à la salle municipale, le jeudi 18 décembre 2014, sous la présidence du maire, monsieur Rosaire Ouellet.

Sont aussi présents les conseillers suivants : Monsieur Philippe Roy, madame Martine Hudon, monsieur Rémi Béchard, madame Josée Michaud, madame Carole Lévesque et monsieur Ghislain Duquette.

Une réflexion est récitée par le maire et après avoir constaté qu'il y a quorum, le maire ouvre la session.

Il est constaté que les avis de convocation aux fins de la présente session ont été donnés à tous et chacun des membres du Conseil de la manière et dans les délais prévus par la Loi.

Il est prévu à l'ordre du jour le point suivant :

1. Adoption du budget 2015 et du programme triennal des immobilisations.

231-12-2014

RÉSOLUTION D'ADOPTION DU BUDGET 2015 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

ATTENDU QUE le Conseil doit préparer et adopter le budget de l'année financière et y prévoir des recettes au moins égales aux dépenses qui y figurent ;

ATTENDU QUE le Conseil doit également adopter un programme triennal d'immobilisations pour les années 2015, 2016 et 2017 ;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE CAROLE LÉVESQUE
APPUYÉ PAR LE CONSEILLER PHILIPPE ROY
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le Conseil adopte le budget «dépenses» qui suit pour l'année financière 2015 :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale	295 367 \$
Sécurité publique	256 278 \$
Transport	533 308 \$
Hygiène du milieu	425 152 \$
Aménagement, urbanisme et développement	122 853 \$
Loisirs et culture	152 167 \$
Frais de financement	31 532 \$
Remboursement de la dette à long terme	269 200 \$
Amortissement	(218 088 \$)
TOTAL DES DÉPENSES	1 867 769 \$

Le Conseil adopte le budget «revenus» qui suit pour l'année financière 2015 :

REVENUS

Taxes	1 566 320 \$
Paiements tenant lieu de taxes	162 \$
Transferts	246 614 \$
Services rendus	35 165 \$
Imposition de droits	113 000 \$
Amendes et pénalités	5 000 \$
Intérêts	2 000 \$
Excédent de fonctionnement affecté, non affecté et Fonds réservés	68 426 \$
Transfert aux activités d'investissement	(168 918 \$)
TOTAL DES REVENUS	1 867 769 \$

LIVRE DES PROCÈS-VERBAUX
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

Le Conseil adopte le programme triennal des immobilisations dont le détail est annexé et qui se répartit comme suit :

Années	2015	2016	2017
Dépenses anticipées	10 909 454 \$	6 220 000 \$	220 000 \$

PÉRIODE DE QUESTIONS

232-12-2014

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARTINE HUDON,
la levée de l'assemblée à 20H27.

Rosaire Ouellet, Maire

Sylvie Dionne, Secrétaire-trésorière